

Nouvelles locales du lundi 1er septembre 2014

@rib News, 01/09/2014 | Politique - Le comité provincial du parti Uprona élu en 2009 dans la province de Muramvya vient de prendre une décision de suspendre 7 membres de ce parti originaires de cette même province y compris Concilie Nibigira reconnue par le ministre de l'intérieur comme représentante légitime de ce parti ainsi que le ministre Tharcisse Nkezabahizi en charge de la Communication. Selon le représentant de ce comité, ces personnes ont été accusées d'avoir mené une campagne de déstabilisation du parti Uprona dans cette province.

Il ajoute aussi qu'elles ont, dans ce même objectif, tenu une réunion avec des soi disant Badasigana mais qui, en réalité, étaient des personnes connues pour ne pas être membres du parti de Rwagasore comme par exemple les membres du CNDD-FDD et ceux du FNL. De son côté, Concilie Nibigira trouve que cette décision est nulle et de nul effet. Elle ajoute qu'elle est et reste la représentante légitime de ce parti avant que les Badasigana en décident autrement. Elle ajoute aussi qu'elle n'est pas surprise par une décision de ce genre puis que des telles décisions ne sont ni les premières ni probablement les dernières. [isanganiro/rpa/rtr/bonesha] - Le ministre de l'intérieur a tenu un point de presse ce lundi matin pour présenter le rapport des activités des partis politiques au cours de ce mois d'août qui vient juste de se terminer. Selon l'assistant du ministre de l'intérieur, sur toute l'étendue du territoire du Burundi, tous les partis politiques ont pu tenir des réunions. Tence Ntahiraja précise que les administratifs ne sont en aucun cas des obstacles aux réunions des partis politiques comme d'aucuns le pensent. Il précise plutôt que les causes de la non tenue des réunions est le manque de moyens surtout financiers pour certains partis politiques. Aussi, il a conclu que la cohabitation entre les membres des différents partis politiques est bonne puisqu'il n'y a pas eu d'accrochages en derniers. Il leur demande ainsi de se coaliser pour mieux préparer les élections prochaines.

[rpa/rtr/bonesha/isanganiro/rtnb] - Malgré ce rapport, le parti Sahwanya-Frodebu grince les dents contre les administratifs dans la province de Ruyigi. En effet, le représentant de ce parti dans cette province affirme que depuis quelques jours, les administrateurs leur empêchent de tenir des réunions avançant des motifs non fondés. Emmanuel Arakaza ajoute même que certains administratifs leur empêchent de tenir des réunions sous prétexte que le nombre de participants à ces dernières est élevé et que par conséquent, il s'agirait plutôt d'un meeting non autorisé par cette période. De plus, d'autres leur ont empêché de se réunir sous prétexte que le président de la République dans cette province le week end dernier. Il s'attendait pourtant que le CNDD-FDD réunisse autant de membres qu'il veut que ces mêmes autorités ne bronchent. Il demande que les partis politiques soient considérés au même pied que [rpa/isanganiro/bonesha] - Les représentants des partis MSD et Uprona dans la commune Kibago de la province Makamba vivent dans la clandestinité depuis quelques jours. En effet, ils ont estimé que leur sécurité n'est pas du tout bonne suite à leur appartenance politique et voient qu'ils sont persécutés par les membres du parti au pouvoir le CNDD-FDD. L'administrateur communal de Kibago donne ces informations et affirme que dans sa commune, les partis politiques cohabitent pacifiquement. Il précise plutôt que ces personnes sont poursuivies pour avoir refusé la mise en application des décisions de la Commission Nationale des Terres et autres Biens (CNTB) dans les jours passés.

[rtr/rpa/isanganiro/bonesha/rtnb] | Justice - La Ligue des droits de l'Homme Iteka trouve que le président de l'APRO n'aurait pas dû être hospitalisé s'il avait été libéré dans les délais conformément à la loi. Selon le président de cette organisation, il y a des personnes qui ont pris la décision de jongler avec les vies humaines quitte à ne pas prendre les bonnes décisions dans les meilleurs délais. Il trouve que Pierre Claver Mbonimpa ne devrait en aucun cas retourner en prison puis que sa santé est tellement fragile dans ces derniers jours alors qu'il était en droit de bénéficier d'une conditionnelle conformément à la loi. Il demande plutôt à la justice de traiter cette question toutes les affaires cessantes afin que la liberté lui soit définitivement acquise. [rtr/isanganiro/rpa] - Alors que le président de la République a ordonné une grâce présidentielle en date du 27 juin dernier, les prisonniers devant bénéficier de cette mesure ne sont pas encore libérés. Selon le porte-parole du ministre de la Justice, cette situation est due au manque de moyens surtout financiers de la commission médicale qui devrait se pencher sur les cas des personnes malades devant bénéficier de cette mesure. Docteur Ruberintwari ajoute que la commission judiciaire a déjà terminé son travail et les condamnés âgés de moins de 18ans et ceux âgés de plus de 60ans, les femmes enceintes, ceux ayant copulé d'une peine de moins de 5ans de servitude pénale devront être libérés. Il termine en affirmant que les personnes souffrant des maladies graves ne sont pas encore connues puis que la commission médicale n'a pas encore fait son travail. Il précise qu'après ces opérations, plus de 3000 personnes seront concernées par ce décret.

[rtr/rpa/isanganiro/bonesha/rtnb]